



RÉTRIBUTION ANNUELLE

CATÉGORIE D'AMÉNAGEMENT	RÉTRIBUTION \$/HA/ANNÉE
Plantation d'arbres et arbustes (Haie brise-vent, Bande riveraines, Reboisement, etc.)	700
Prairies (Bande/ilot fleuri, semences d'herbacées, etc.)	350
Agriculture adaptée (Retard de fauche, retard de pâturage, etc.)	175
Autres (Nichoirs, dortoirs, zone humide, etc.)	À évaluer par le CCP